



Comment bien comprendre votre facture d'Eau ?

Comment lire votre Facture ?

- 1 Référence client : Numéro servant à référencer votre abonnement
Propriété desservie : Adresse du compteur
- 2 Destinataire : Nom et prénom, Adresse de facturation de l'abonné
- 3 Votre facture résumée :
- Référence facture : «63506» à communiquer
- Votre consommation
- Montant à régler
- 4 Historique de votre consommation
- 5 Où, quand et comment payer sa facture
- 6 Horaires d'ouverture de la RECB

Que comprend le montant à régler ?

- 7 Votre facture détaillée :
Pour en savoir plus sur la répartition du montant facturé entre les différents postes et les différents acteurs.
- 8 Vos relèves de compteurs :
Votre consommation d'eau est calculée à partir du relevé de l'index de votre compteur, en faisant la différence entre l'ancien relevé et le nouveau.

Recto

canal belletrud
Régie des eaux
50 boulevard Jean Giraud
06530 PEYMEINADE
www.canal-belletrud.fr

Accueil du public du lundi au vendredi :
Au guichet de 08h00 à 12h00
Par téléphone au 04 93 66 11 52
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Par courriel : contact@canal-belletrud.fr
En dehors des horaires ci-dessus
Par téléphone au 04 93 66 11 52
Urgences techniques uniquement 7/7 : 24h/24

Référence client
09470 / 0019 63001 / 2016 0016 63506 C

Propriété desservie
SILE ALIVE
SECT A NO 4205-4208-4210
CHEMIN DES VONS
06530 PEYMEINADE

M SILE ALIVE
CHEMIN DES VONS
06530 PEYMEINADE

FACTURE EAU / ASSAINISSEMENT
Réf. Facture : 2016 0016 63506 C du 01/11/2016

Présentation simplifiée de votre facture
(Détail au verso)

VOTRE CONSOMMATION 307 m³

Montant TTC
Prime Fixe et autres prestations 110,77
Consommation 897,15
Dédution des échéances présentées -433,43

TOTAL DE VOTRE FACTURE EN Euro 574,49

Cette facture est à régler avant le 30/11/2016

Vous dernières consommations d'eau

Moyens de paiement de cette facture :
- Par T.P. : Décaissé au T.P. (vires et espèces)
- Par Carte Bancaire : Au guichet de la Régie des Eaux ou téléphone ci-dessus ou par téléphone.
- Par Chèque Bancaire : Au guichet de la Régie des Eaux ou téléphone ci-dessus ou par téléphone.
- Par Virement : Sur le compte de la Régie des Eaux (IBAN: FR76 1007 1000 0000 2000 1006 24) - BIC : TRUPFR33
- En espèces : Au guichet de la Régie des Eaux ou par téléphone.
- Plus les procédures bancaires, ainsi que l'ÉLÉMENT AUTOMATIQUE mensuel ou à débiter. Plus de renseignements au guichet ou sur notre site internet.

Verso

REF à rappeler : 09470 / 0019 63001 / 2016 0016 63506 C

Compteur	Nouveau Relevé	Ancien Relevé	Consommation	Commentaire		
Numéro	Date	Index	Date	Index	m ³	
223448D	05/10/2016	2290	29/09/2016	1993	307	

LIBELLE	Rase	Prix Unit.	Montant	Taux	Montant	Montant
Distribution de l'eau						473,19
PARTIE FIXE L'AN (jusqu'au 30/04/2017)	365 j	30,50	28,00	5,50	1,43	27,43
PARTIE FRIEDZOGEMENT L'AN (jusqu'au 30/04/2017)	120 m ³	1,10	20,50	5,50	1,08	32,16
CONSO EAU - Tarification progressive	130 m ³	1,36	176,80	5,50	9,72	186,52
CONSO EAU - Tarification progressive	57 m ³	1,46	83,22	5,50	4,58	87,80
Collecte & traitement des Eaux Usées						350,17
PARTIE FIXE L'AN (jusqu'au 30/04/2017)	365 j	11,68	11,68	10,00	1,16	12,84
PARTIE FRIEDZOGEMENT L'AN (jusqu'au 30/04/2017)	365 j	34,83	34,83	10,00	3,48	38,32
CONSO ASST - Prorata jusq/au 30/04/2016	177 m ³	0,86	152,22	10,00	15,23	167,45
CONSO ASST - Prorata à partir du 01/05/2016	130 m ³	0,86	119,60	10,00	11,96	131,56
Organismes Publics - Agence de l'Eau						184,56
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU (AGENCE EAU)			34,89	5,50	1,91	36,60
LUTTE CONTRE LA POLLUTION (AGENCE EAU)	307 m ³	0,28	86,23	5,50	4,90	91,63
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE EAU)	307 m ³	0,16	49,12	10,00	4,91	54,03
Total de la facture			899,88		66,23	1 007,92
Dédution des échéances présentées			-423,90		-29,63	-433,43
TOTAL A PAYER			555,79		36,70	574,49
					TVA (5,50 %)	31,48
					TVA (10,00 %)	36,75

La distribution de l'eau : La Régie propose, traite et distribue l'eau potable de votre commune. Sa facturation comprend des parties :
- Les taxes locales.
- Les taxes usées. Cette redevance se compose de la partie fixe annuelle et de la partie variable en fonction de votre consommation.

La redevance d'assainissement : La Régie collecte, transporte et traite les eaux usées. Cette redevance se compose de la partie fixe annuelle et de la partie variable en fonction de votre consommation.

Les redevances de l'Agence de l'Eau : La Régie perçoit des redevances pour le compte de l'Agence de l'Eau. Ces redevances sont destinées à financer les actions de protection de l'eau et de préservation de l'environnement.

Partenariat des factures : MAI (JUN - facture d'accroissement de 50% des Parties Fixes et de consommation réelle).

Explication du principe de Facturation

Chaque rubrique est composée d'un abonnement et d'une consommation (sauf Organismes Publics)

- Votre abonnement comprend :
 - 1^{ère} partie fixe annuelle de mai à avril commune à tous les abonnés de 26 € HT pour l'Eau et de 11.68 € HT pour l'Assainissement Collectif
 - 2^{ème} partie fixe annuelle de mai à avril déterminée en fonction du nombre de logement de 30.50 € HT pour l'Eau et 34.83 € HT pour l'Assainissement Collectif

Rubrique «Distribution de l'eau» :

- Votre consommation d'Eau réelle est facturée selon une tarification progressive :
 - du 1^{er} au 120^e m³ : 1.10 € HT / m³
 - du 121^e au 250^e m³ : 1.36 € HT / m³
 - à partir du 251^e m³ : 1.46 € HT / m³

Rubrique «Collecte et traitement eaux usées» :

Cette rubrique concerne uniquement les abonnés raccordés à l'Assainissement Collectif.

Votre consommation Assainissement est basée sur votre consommation d'Eau pour 0.92 € HT le m³. Pour tenir compte des consommations d'arrosage, la consommation Assainissement est limitée à 730 m³/an.

Le tarif a évolué au 1^{er} mai 2016 passant de 0.86 à 0.92 € HT/m³, entraînant la répartition de votre consommation au nombre de jours en fonction des dates de relèves.

Rubrique «Organismes Publics -Agence de l'Eau» :

La RECB a en charge la perception de différentes taxes et redevances qu'elle reverse aux organismes publics.

Une fois votre facture calculée, les acomptes (unique ou mensuels) précédemment versés sont déduits.

Comment bien lire votre compteur ?

Pour en savoir plus n'hésitez pas à contacter nos conseillères clientèle



Comprendre votre facture d'Eau

Le relevé de compteur

Votre compteur est relevé une fois par an par nos agents et vous recevez deux factures par an :

- Une **facture estimée** d'acompte sur le semestre en cours (reçue en milieu d'année)
- Une **facture de solde** basée sur votre relevé de compteur (reçue en fin d'année)

Lire votre compteur d'eau

L'index du compteur relevé pour la facturation est le nombre composé de 5 chiffres en noir et représentant des m³. Ce sont les chiffres à indiquer sur votre relevé compteur

Les chiffres en rouge sont les centièmes et millièmes de m³



Le numéro du compteur: C16FA415433

Les scellés de la RECB qui doivent impérativement rester en place



Qui sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 au 50 Bd Jean Giraud à Peymeinade

Des explications claires sur votre facture d'eau reçue en fin d'année